



**COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DE REUNION
COMMISSION Règles et Qualité du CNIG du 31 mars 2022**

Objet : Réunion de la commission R&Q du CNIG du jeudi 31/03/2022 de 14h00 à 17h00.

Ordre du jour :

1. Résultats du GT Métadonnées
(Marie Lambois, Normalisation/IGN)
2. Travaux du BRGM
(Gregory Delobelle)
3. Retour sur les nouveaux éléments du MIG-T
(Marie Lambois)
4. Le groupe de travail Quadogéo : avancement des travaux
(Arnauld Gallais, CEREMA)
5. Articulation entre CNIG et schema.data.gouv. Comment optimiser le stockage
pérenne des ressources ?
(Geoffrey Aldebert, DINUM)
6. Divers

Date à réserver pour la prochaine réunion de la commission RMO : jeudi 17 novembre 2022
préciser matin ou après-midi
+ une session spécifique « Ethique de la Donnée », à la date non encore fixée

Liste de diffusion

Participants – Organisme	
Marie Lambois – Présidente de la commission R&Q	
Alix Marc – AITF / Montpellier	Guillaume Ryckelynck – région Grand Est
Arnauld Gallais – CEREMA	Jerôme Boutet – Idéo BFC
Benoît David – MTE/Ecolab	Mael Reboux – AITF / Rennes métropole
Carlo Mouzannar – ISOGéo	Maria Tomanov – région ARA
Chainez Bensifi – GéoNormandie	Pierre Vergez – IGN/CNIG
Geoffrey Aldebert – DINUM	Stéphanie Vrac – SHOM
Gregory Delobelle – BRGM	Thierry Duquesnoy – IGN

Date	Visa	Nom	
Relecture	10/04/2022	Les participants.	Commission R&Q
Validation	11/04/2022	Marie Lambois	Présidente de la commission R&Q

Compte rendu synthétique :

Les présentations disponibles sont sur http://cnig.gouv.fr/?page_id=653.

1. Résultats du GT métadonnées

Par Marie Lambois (IGN)

Le GT métadonnées a été relancé en octobre 2021. La raison de cette relance était motivée par le besoin de coordination face aux évolutions nécessaires pour assurer la conformité des métadonnées avec le rapportage. Lors des discussions avec les experts, plusieurs autres sujets ont été remontés. En effet, la redéfinition du périmètre INSPIRE et la prépondérance actuelle des données ouvertes ont amené la cohabitation de différents modèles de métadonnées. Cela crée souvent des défauts d'interopérabilité car la cohérence sémantique entre les différents modèles n'est pas assurée. Le groupe a donc émis l'idée de travailler sur un modèle socle de métadonnées ainsi qu'une mise en correspondance entre les modèles de métadonnées INSPIRE/ISO et DCAT/GeoDCAT-AP. D'autres besoins, notamment pour renseigner les réutilisations, restent à préciser.

Remarques :

- Un sujet sur l'archivage des données (et donc les métadonnées associées) est soumis par le SHOM. Plusieurs éléments viennent étayer ce besoin :
 - o la BnF a besoin de métadonnées spécifiques pour ses archives, elle a déjà sollicité plusieurs acteurs du public.
 - o la Loi Darcos 2021 vient pallier les lacunes du dispositif de moissonnage du web instauré après la loi DADVSI de 2006. Elle apporte 2 évolutions principales en rendant obligatoire le dépôt :
 - par les éditeurs des documents cartographiques et des bases de données dématérialisées ainsi que des contenus internet quand ils ne peuvent être moissonnés par la BnF.
 - de fichiers sans DRM dans un format propice à la conservation, ce qui induit un dialogue préalable avec les producteurs pour définir les paquets à déposer.
 - ⇒ [Code du patrimoine mis à jour](#)
 - o l'archivage administratif est une obligation réglementaire (code du patrimoine)

⇒ Ce point va être rajouté au programme de travail du GT métadonnées. Il existe une norme internationale du TC 211 (ISO 19165) qui pourra servir de base aux travaux.

- La création d'un modèle commun de métadonnées implique de créer/maintenir un lien étroit avec les éditeurs :
 - ⇒ Appel à participation d'éditeurs de Logiciel (ESRI, développeurs GeoNetwork) pour mettre en œuvre les modèles testés. Annonce par Afigéo et/ou au Plénier du CNIG.

2. Travaux du BRGM

Par Gregory Delobelle (BRGM)

Le Géocatalogue poursuit sa mue et son adaptation au contexte de l'ouverture des données publiques à l'échelle nationale tout en gardant sa vocation première de gérer le rapportage de la Directive Inspire.

Dans ce cadre en 2021, les principaux travaux du projet ont consisté en la mise en place d'un mécanisme d'alimentation vers data.gouv.fr afin de remplacer la plateforme geo.data.gouv.fr décommissionnée en 2021 par Etalab. En parallèle, a été déployée l'instance française de la dernière version du validateur européen poussée par le JRC, qui sera l'outil officiel de validation des métadonnées nationales et prioritaires rapportées en 2023.

L'objectif de la feuille de route en 2022 est d'approfondir cette démarche en allant progressivement vers une démarche de convergence des démarches de catalogues et en fiabilisant une infrastructure technique aujourd'hui fragile.

Les principales actions en 2022 seront donc la migration du Géocatalogue vers l'outil Geonetwork qui permettra une plus grande interopérabilité avec les plateformes régionales, nationales et européennes, un travail spécifique sur les standards de métadonnées en collaboration avec les groupes de travail du CNIG et Etalab (Geo-DCAT-AP) et une réflexion sur la place de l'outil RIGEF qui depuis 2 ans pâtit d'un manque d'alimentation, notamment en étudiant comment il s'articule vis-à-vis de schema.data.gouv.fr.

Remarque :

- Le registre du géocatalogue a un potentiel qui n'est pas encore parfaitement utilisé, sauf en ce qui concerne le registre Qualité.
Pourraient y être intégrés rapidement
 - le thésaurus des métadonnées.
 - les symboles de l'urbanisme
 - si des nomenclatures utilisées par les territoires sont validées au niveau européen, elles peuvent être rajoutées au registre.

⇒ Travail de communication sur le Registre à initier!

Le registre ne peut être alimenté que par l'intermédiaire de délégations officielles (comme pourraient l'être les GT du CNIG). Son fonctionnement sera présenté plus en détails, avec des cas d'usages, en Commissions R&Q et Commission des standards puisque ceux-ci ont des listes qui pourraient y être publiées.

L'organisation globale avec shema.data.gouv est à encore à dessiner.

3. Retour sur les nouveaux éléments du MIG-T

Par Marie Lambois (IGN), représentante française au MIG-T (INSPIRE Maintenance and Implementation Group) sous-groupe technique permanent-

Le MIG-T est le groupe de maintenance technique pour la directive INSPIRE.

Un point d'information est fait sur les principales actualités du groupe :

Actions de simplification : Une action est en cours pour simplifier le lien données et services. Elle est très attendue notamment pour les données de rapportage. Les travaux actuels portent sur la suppression de la métadonnée de service (et les contraintes à respecter dans ce cas pour maintenir une conformité au règlement) et la suppression des extensions spécifiques à INSPIRE dans les services Web. Ces travaux devraient être achevés avant l'été pour pouvoir être implémentés avant le prochain rapportage.

Action sur les bonnes pratiques : Afin de suivre les évolutions de la Directive un mécanisme de bonne pratique a été mis en place. Il permet, selon un protocole défini, de valider un certain nombre de standards/pratiques. Enfin les outils du Geoportail européen sont en pleine évolution, afin notamment d'alléger la charge qui pèse sur le centre de recherche européen.

Remarques :

- Cette simplification est à faire connaître car l'adaptation du moissonnage, des catalogues et des outils peut être nécessaire afin de pouvoir l'exploiter.
- Les règlements européens ne sont pas modifiés dans cette simplification mais le remplacement des métadonnées va permettre d'améliorer notre rapportage national à la commission européenne. En effet, une approche simplifiée sera possible et le 0% actuel du fonctionnement français pourra en être singulièrement amélioré.

4. Le groupe de travail Quadogéo : avancement des travaux

Par Arnaud Gallais, CEREMA

Le Groupe de travail a été lancé il y a 3 ans, continuant une tâche initiée en 2006.

Il s'appuie sur les fiches « methodo » du CEREMA mais produit désormais des chapitres opérationnels, sous 3 formes :

- Un modèle de qualification est intégré aux standards du CNIG (il a été utilisé par les standards réseaux électriques et éclairage public). Les retours d'expérience ont permis une amélioration substantielle du modèle.
- Un registre de qualification est devenu le principal livrable du GT, désormais intégré au registre du géocatalogue.
- Les premières formations données par CRIGE PACA ont été concluantes.

2022 représente un nouveau cap pour la qualification de la Données car la Norme ISO 19157 est en cours de révision.

Le travail avec Shema.data.gouv va permettre de bénéficier de son questionnaire.

Remarques :

- Au niveau international, un futur registre ISO est en cours de rédaction et le registre Quadogéo va y contribuer.
- OpenDataFrance travaille avec le GT, mais par encore OSM dont on sait qu'il utilise un imposant outil « Osmose » permettant de détecter les grosses erreurs.

5. Infrastructure française : Articulation entre CNIG et schema.data.gouv. Comment optimiser le stockage pérenne des ressources.

Par Geoffrey Aldebert (DINUM)

L'initiative schema.data.gouv.fr est portée par l'équipe data.gouv.fr d'Etalab au sein de la DINUM depuis mi-2019. Cette initiative offre un accompagnement auprès des producteurs de schémas de données dans la conception des schémas ainsi qu'auprès des producteurs de données dans la production de leur données de qualité et standardisée. Pour cela, Etalab développe et maintient un certain nombre d'outils (schema.data.gouv.fr, publier.etalab.studio, data.gouv.fr) qui permettent l'amélioration de la qualité des données publiées en open data.

Cette présentation vise à présenter les procédures de référencement d'un nouveau schéma sur schema.data.gouv.fr et essaie de dessiner une manière de collaborer plus étroite en ce qui concerne les standards référencés sur le CNIG, et déjà ceux provenant de l'ex-COVADIS. Etalab présente alors les étapes pour le référencement d'un nouveau schéma, les prérequis demandés avant tout référencement et présentera les standards principalement utilisés dans les schémas déjà référencés.

Remarques :

- L'organisation technique de schema.data.gouv impressionne, mais le manque de coordination avec les acteurs régionaux laisse perplexe :
 - Les représentants des territoires devraient être mieux informés. Un fléchage fort existe vers les GéoCommuns, et rien sur schema.data.gouv
 - Des schémas conceptuels de Données coexistent parfois de gestion, parfois de diffusion. Quelle place ont-ils par rapport à ceux du CNIG ?
- ⇒ Des labels ont été créés pour identifier les sources des schémas. Le test du futur standard CNIG « Friche » est prévu pour lancer la démarche d'intégration de modèles CNIG sur schema.data.gouv sous label CNIG.

⇒ Des règles transparentes pour les acteurs l'information géographique seront mises en place et affichées au CNIG et sur data.gouv
--

6. Divers.

Initialement incitées à s'impliquer dans « INSPIRE », les régions et métropoles manquent aujourd'hui d'information officielle : comment constituer l'infrastructure nationale de données géolocalisées ?

Les données « INSPIRE » continueront à être centralisées sur le géocatalogue. Pour les autres données une centralisation sur data.gouv semble naturelle. C'est leur vocation d'après le MTE. La Géoplateforme devra également être intégrée dans cet écosystème.

Néanmoins, certains obstacles techniques restent pour l'instant à résoudre afin de pouvoir réellement mettre en œuvre cette organisation.

Le GT métadonnées va travailler à résoudre ces problèmes d'interopérabilité technique.

- ⇒ Le travail du GT Métadonnées devrait permettre d'accompagner techniquement la transition vers une nouvelle infrastructure nationale.
- ⇒ La commission R&Q pourra ensuite dessiner cette nouvelle organisation une fois les obstacles techniques levés.
- ⇒ Afin que la nouvelle organisation autour d'INSPIRE soit mieux comprise, la question pourra être traitée au sein du pôle de coordination avec les territoires du CNIG où un groupe de concertation avec les collectivités sur l'organisation INSPIRE devrait être créé.